

# SOUTENANCE PUBLIQUE DE THÈSE

Nous avons le plaisir de vous informer que Madame

**Mari VIRO MOSER**

soutiendra publiquement sa **thèse de doctorat** en droit intitulée :

**LA MISE EN ŒUVRE DU PRINCIPE DE PRÉCAUTION EN DROIT DE LA SÉCURITÉ DES  
ALIMENTS DE L'UNION EUROPÉENNE ET DE L'ORGANISATION MONDIALE DU  
COMMERCE**

## **JURY DE THÈSE :**

Mme Evelyne Clerc, Professeur à l'Université de Neuchâtel, co-directeur de thèse,  
M. Petros C. Mavroidis, Professeur à l'Université de Neuchâtel, co-directeur de  
thèse,  
Mme Isabelle Van Damme, Partner Van Bael & Bellis, Bruxelles, rapporteur externe

Le jury de thèse sera présidé par le Professeur Antonio Rigozzi, Assesseur du  
Décanat de la Faculté de droit.

La soutenance aura lieu le

**Lundi 29 août 2022, à 13h00  
D 71 (2e étage)  
Université, Faculté de droit  
Av. du 1<sup>er</sup>-Mars 26, à Neuchâtel**

Olivier Hari,  
Doyen de la Faculté de droit

Neuchâtel, le 4 août 2022